



*Pays de la Bresse bourguignonne*  
Conseil de développement

## Rapport d'activité 2022

*Pays de la Bresse bourguignonne*



Conseil de développement  
M.I.F.E - 4 promenade des Cordeliers - 71 500 LOUHANS



Vie de l'association :  
 Les réunions statutaires du Conseil de développement en 2022

---

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
Conseil d'administration	7 juillet	Projet de compte rendu AG 21 octobre 2021 Projet de rapport d'activité 2021 Propositions de Bresse Nord Intercom' et Terres de Bresse pour les représentants CODEV Préparation prochaine AG annuelle Etat d'avancement de la candidature LEADER 2023-2027 Questions diverses
Conseil d'administration	22 septembre	Accueil des nouveaux entrants au Conseil d'Administration Rappel des compétences du Conseil de développement, de son fonctionnement. Préparation de la prochaine AG annuelle du 20 octobre 2022 Questions diverses
A.G. ordinaire	20 octobre	Rapport moral et d'activité 2021 Places vacantes avec les réponses de Terres de Bresse et Bresse Nord Intercom' Suivi du CRTE signé entre le Pays, l'Etat et le Conseil Départemental Informations sur la candidature LEADER 2023-2027 Point de situation sur l'élaboration du contrat TEA financé par le Conseil Régional et le FEDER rural Questions diverses

Au 31 décembre 2022, les membres du Conseil d'Administration élus le 21 octobre 2021 pour la période 2021-2023 sont :

- > **Denis JUHE**, Président, représentant auprès de **Bresse Louhannaise Intercom'**
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS**, Secrétaire
- > **Jean-Claude BUGAUD**, Représentant auprès de **Bresse Revermont 71**
- > **Nadine DIOT**, Contrat Local de Santé
- > **Fabrice TERRIER**, Milieux associatifs
- > **Claude GIROD**, Projet Alimentaire Territorial
- > **Marie DEJEAN** (représentante auprès de **Terres de Bresse**)
- > **POSTE VACANT** (représentant-e- auprès de Bresse Nord Intercom' – suite renoncement Anne FUMAZ)
- > **POSTE VACANT** (suite départ Alain CORDIER Milieux culturels)
- > **POSTE VACANT**

Pour les postes vacants, il n'y a pas eu de candidats lors de l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2022.

Suite au Conseil d'Administration du 7 décembre 2018, les membres du Bureau sont :

- > **Denis JUHE** Président
- > **Vice-Président (POSTE VACANT)**
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS** Secrétaire
- > **Trésorier (POSTE VACANT)**

**Cette liste de dirigeants a été enregistrée par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 14 décembre 2018 (désignations renouvelées depuis).**



## Présentation du nouveau service départemental ASSO 71 le 6 décembre 2022 à LOUHANS

---

**Tous les membres du Conseil de développement ont été invités à cette réunion organisée par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire ainsi que toutes les associations présentes sur le territoire du Pays de la Bresse bourguignonne.**

ASSO 71 est un service départemental gratuit à l'écoute des associations pour répondre aux inquiétudes des bénévoles, soutenir les dirigeants dans leurs recherches, guider et orienter les porteurs de projets associatifs. Ce nouveau service, en place depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, a été créé par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire.

ASSO 71 propose d'accompagner les associations là où elles en ont véritablement besoin et se positionne ainsi dans un rôle de coordination, d'impulsion et de conseil, en complémentarité des autres acteurs institutionnels de la société civile. Ses missions sont variées comme la recherche de subventions, l'aide au montage des dossiers, la transmission d'informations juridiques etc., et ce dans n'importe quel domaine, tel que le sport, la jeunesse, la culture, le patrimoine, l'insertion ou le développement durable.

Les questions qui reviennent souvent sont celles concernant les mentions obligatoires à la rédaction des statuts, les aides pour le financement d'un projet, la prise de décision, la création d'une association, etc.

Le Conseil Départemental de Saône-et-Loire finance les associations notamment avec le FDAVAL <https://www.saoneetloire71.fr/que-peut-on-faire-pour-vous/vous-etes-une-association/aide-a-la-vie-associative> cumulable avec le FDVA de l'Etat <https://www.saone-et-loire.gouv.fr/fonds-pour-le-developpement-de-la-vie-associative-r2749.html>

Plus d'informations sur <https://www.saoneetloire71.fr/le-departement-agit-pour-vous/asso71>

Contact : 03 85 37 67 37 ou [asso71@saoneetloire71.fr](mailto:asso71@saoneetloire71.fr)



## La mobilisation par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

---

**Invitation du Président du Conseil de développement aux réunions statutaires (comité syndical) qui ont eu lieu**

- **Le 31 janvier 2022** (dont la préparation de la candidature LEADER 2023-2027, la poursuite de l'émergence du Projet Alimentaire Territorial, la poursuite des études d'opportunité et de faisabilité d'un PNR et la présentation du plan d'action 2022 de l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne) ;
- **Le 25 avril 2022** (dont la présentation du rapport d'activité 2021 avec les interventions du groupe La Poste et du SYDESL pour la mobilisation des Certificats d'Economies d'Energie, l'élection de nouveaux membres socioprofessionnels au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme, la confirmation du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne en tant que Groupe d'Action Locale du futur LEADER 2023-2027 et la création d'un groupe de travail pour préparer le bilan du SCoT) ;
- **Le 11 juillet 2022** (dont la validation de la stratégie LEADER proposée dans la réponse à l'appel à candidatures 2023-2027, le bilan du contrat « Cap Territoire » 2018-2021 pour la préparation du futur contrat « Territoires en action » 2022-2028 et l'évolution du statut de l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne) ;

- **Le 26 septembre 2022** (dont l'engagement dans l'élaboration d'un futur contrat TEA 2022-2028 avec le Conseil Régional, l'autorisation pour candidater à l'AMI du FEDER 2021-2027 sur le développement rural et la présentation du compte rendu de la réunion du 21 juillet 2022 du groupe de travail créé pour préparer le bilan du SCoT) ;
- **Le 27 octobre 2022** (dont la saisine de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial pour un projet sur LOUHANS-CHATEAURENAUD, l'élection de deux nouveaux membres au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne et un point de situation sur les effets du Zéro Artificialisation Nette ZAN sur le SRADDET) ;
- **Et le 12 décembre 2022** (dont le bilan définitif des programmations LEADER 2014-2020 « Entrer dans la transition énergétique » pour un total de 2 212 620,83 euros attribués aux porteurs de projets, la validation du projet structurant pour l'appel à projets 2023 du Département, la poursuite des études d'opportunité et de faisabilité d'un PNR et le Débat d'Orientation Budgétaire 2023).

Le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a également sollicité des membres du Conseil de développement dans le cadre

- **Du programme européen LEADER « Entrer dans la transition énergétique » financé par le FEADeR 2014-2020** prolongé pour les années 2021 et 2022 avec des réunions le 28 février (dont la programmation du FEADeR pour le SIVOM du Louhannais avec l'acquisition d'un véhicule électrique, la validation des désengagements et un ultime re maquettage financier), le 27 juin (dont la validation d'une consultation écrite ayant eu lieu en mai pour l'adaptation de la stratégie suite au re maquettage demandé, la programmation du FEADeR pour Bresse Louhannaise Intercom' avec l'animation 2021-2022 de l'OPAH, le report de l'instruction régionale des demandes de paiement pour tous les territoires LEADER, des transferts financiers liés à l'évolution du vivier des ultimes projets, de nouveaux désengagements et la mobilisation du volet coopération du LEADER pour l'étude PNR), le 3 octobre (dont les ultimes programmations avec VARENNES-SAINT-SAUVEUR, BRIENNE, Bresse Louhannaise Intercom' et le Pays) et le 28 novembre (dont la présentation du bilan définitif des programmations LEADER 2014-2020 avec 2 212 620,83 euros attribués aux porteurs de projets) ;
- **Des études de faisabilité d'un Parc Naturel Régional (PNR)** avec les 4 ateliers débats (27 juin, 28 juin, 5 juillet et 6 juillet 2022) et 2 réunions du Comité de Pilotage le 6 mai et le 7 novembre 2022 ;
- **De l'émergence du Projet Alimentaire Territorial (PAT)** avec le Comité de Pilotage réuni le 1<sup>er</sup> mars, 7 juin, 20 septembre et 29 novembre 2022 (+ la réunion du réseau RARES du 22 novembre) ;
- **Du suivi du Contrat de Relance de Transition Ecologique (CRTE)** avec la présentation, lors de l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2022, de projets financés par la DETR 2022 de l'Etat ;
- **Et de la préparation de la réponse à l'appel à candidatures LEADER 2023-2027, de celle à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du FEDER rural 2021-2027 et de l'élaboration du futur contrat régional « Territoires en action » 2022-2028** lors des conseils d'administration, de l'assemblée générale annuelle et des réunions du Comité de Programmation LEADER.

S'agissant du **Contrat Local de Santé (CLS)**, il y a notamment eu **Arcad'elles** le 2 octobre 2022 et les actions des **Semaines d'informations en Santé Mentale (SISM)** le 12 octobre et le 12 novembre ainsi que l'**atelier du Conseil National de la Refondation sur la santé** du 25 novembre 2022.

+ d'informations sur <https://www.pays-bresse-bourguignonne.com>



La mobilisation par les Communautés de Communes du Pays de la Bresse bourguignonne

**Pour Bresse Louhannaise Intercom'**, le Président du Conseil de développement, habitant à SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE, a été invité aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- **Le 26 janvier 2022** (dont la création de l'EPAGE du bassin versant de la Seille, l'avancée des projets structurants et l'évolution des transports scolaires) ;
- **Le 9 mars 2022** (dont le Débat d'Orientation Budgétaire 2022 et les subventions accordées à des associations) ;
- **Le 6 avril 2022** (dont l'identification des investissements pour l'année 2022 dont le Centre de Santé) ;
- **Le 1er juin 2022** (dont les emprunts pour les projets structurants) ;
- **Le 22 juin 2022** (dont l'adhésion au dispositif « Centralités Rurales en Région » C2R pour LOUHANS-CHATEAURENAUD et CUISEAUX, la poursuite de l'OPAH et l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié) ;
- **Le 20 juillet 2022** (dont un point de situation sur l'ambroisie) ;
- **Le 21 septembre 2022** (dont la dissolution des syndicats de rivière suite à la création de l'EPAGE du bassin versant de la Seille, la validation du contrat « Territoire Lecture » et l'attribution d'aides à des entreprises) ;
- **Et le 7 décembre 2022 (dont la validation du rapport d'activité 2021 du Conseil de développement et l'engagement dans un contrat de coopération avec le Conseil Départemental).**

+ d'informations sur <http://www.bresselouhannaiseintercom.fr>

**Extrait du Courrier envoyé à M. le Président de Bresse Louhannaise Intercom' suite à l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2022 :** « *Je vous remercie, par avance, de bien vouloir continuer à m'inviter lors de vos diverses réunions (Projet de Territoire, PLUi, OPAH, Petites Villes de Demain ou Centralités Rurales en Région, convention avec la CAF, etc.) et lors de vos conseils communautaires.* »

**Pour Terres de Bresse**, la représentante du Conseil de développement, Mme Marie DEJEAN, habitant à ORMES, a été invitée, depuis fin 2022, aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- **Le 3 février 2022** avec la définition de l'intérêt communautaire pour les structures labellisées Espaces France Services, le transfert de la compétence GEMAPI à l'EPTB Saône Doubs et la reconduction du programme « Habiter Mieux » ;
- **Le 7 avril 2022** avec la discussion sur l'équilibre des zones économiques du territoire et l'identification des investissements 2023 ;
- **Le 23 juin 2022** avec la validation de la Convention Territoriale Globale proposée par la CAF et le lancement d'une étude pré-opérationnelle à une OPAH ;
- **Le 29 septembre 2022** avec la présentation des conclusions d'un rapport sur les finances intercommunales, l'attribution d'aides Habiter Mieux et la validation de la proposition SOLIHA pour l'OPAH ;
- **Et le 24 novembre 2022** avec la **validation du rapport d'activité 2021 du Conseil de développement** et la prise de compétence « *Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention et de délinquance* » pour la participation au réseau VIF.

+ d'informations sur <https://www.terresdebresse.fr>

**Extrait du Courrier envoyé à M. le Président de Terres de Bresse suite à l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2022 :** « *Dorénavant, je vous remercie, par avance, de bien vouloir inviter Mme Marie DEJEAN lors de vos diverses réunions (Projet de Territoire, PLUi, OPAH, Petites Villes de Demain ou Centralités Rurales en Région, convention avec la CAF, etc.) et lors de vos conseils communautaires ; elle sera la représentante du Conseil de développement* ».

**Pour Bresse Revermont 71**, le représentant du Conseil de développement, M. Jean-Claude BUGAUD, habitant à DEVROUZE, a été invité aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- **Le 17 février 2022** (dont le lancement des travaux pour les bâtiments BEPos de la petite enfance, l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale de la CAF en incluant Bresse Nord Intercom' et le projet de PNR) ;
- **Le 14 avril 2022** (dont le vote du budget 2022 et le fonctionnement des Accueils de Loisirs) ;
- **le 21 juin 2022** (dont l'éligibilité de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS au dispositif régional « Centralités Rurales en Région » C2R) ;
- **le 22 septembre 2022** (dont le lancement d'une réflexion sur un nouveau bâtiment administratif et le fonctionnement de l'EPAGE du bassin versant de la Seille) ;
- **le 17 novembre 2022** (dont la présentation d'une étude sur la Fiscalité Professionnelle Unique FPU) ;
- **et le 6 décembre 2022** (dont le montant des loyers pour le fonctionnement des bâtiments de la petite enfance).

+ d'informations sur <https://www.ccbresserevermont71.fr>

**Extrait du Courrier envoyé à M. le Président de Bresse Revermont 71 suite à l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2022 (avec le rapport d'activité 2021 en pièce jointe) :** « *Je vous remercie, par avance, de bien vouloir continuer à inviter M. Jean-Claude BUGAUD lors de vos diverses réunions (Projet de Territoire, PLUi, OPAH, Petites Villes de Demain ou Centralités Rurales en Région, convention avec la CAF, etc.) et lors de vos conseils communautaires* ».

**Pour Bresse Nord Intercom'**, le poste de représentant du Conseil de développement est resté vacant suite au renoncement de Madame Anne-FUMAZ, habitant à PIERRE-DE-BRESSE, mais d'importants sujets ont été traités comme

- la création de l'EPAGE sur le bassin de versant de la Seille et l'approbation d'un projet de rénovation BBC sur les bâtiments de l'ancienne Trésorerie pour un budget prévisionnel de 500 000 euros HT afin d'accueillir le siège et l'Espace France Services de la Communauté de Communes **le 20 janvier 2022** ;
- la définition de l'intérêt communautaire de la compétence « Action Sociale », la prise de compétence « gestion des bibliothèques » à l'échelle intercommunale et l'attribution des marchés de travaux pour la construction d'un nouveau gymnase pour 2 000 000 euros HT **le 14 mars 2022** ;
- la mise en œuvre de la GEMAPI avec l'EPTB Saône-Doubs, la refonte du fonctionnement de l'école de musique afin de moderniser le cursus pour les élèves et l'extension des horaires de l'accueil de loisirs pour améliorer le service rendu aux familles **le 2 mai 2022** ;
- la définition des intérêts communautaires au sein de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement » et le soutien au projet de construction d'un gîte de groupe par la commune de LA RACINEUSE **le 4 juillet 2022** ;
- l'engagement dans un contrat de coopération avec le Conseil Départemental pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA et la définition d'un partenariat avec la Mission Mobilité **le 6 septembre 2022** ;
- **et l'engagement d'un projet d'extension de la crèche pour augmenter la capacité d'accueil de 15 à 24 places et la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF pour définir la politique enfance jeunesse 2022-2026 le 28 novembre 2022.**

+ d'informations sur <https://www.bressenordintercom.fr>

**Extrait du Courrier envoyé à M. le Président de Bresse Nord Intercom' suite à l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2022 (avec le rapport d'activité 2021 en pièce jointe) :** « *Je vous remercie, par avance, de bien vouloir rentrer en contact avec Mme Anne FUMAZ qui s'est engagée à ce que le Conseil de développement soit représenté lors de vos diverses réunions (Projet de Territoire, PLUi, OPAH, Petites Villes de Demain ou Centralités Rurales en Région, convention avec la CAF, etc.) et lors de vos conseils communautaires.* ».



## Sollicitations du CESER Conseil Economique Social Environnemental Régional

---

Les Présidents de Conseils de développement ont été conviés aux réunions plénières du CESER de Bourgogne-Franche-Comté le 10 mai (avec la présentation des scénarios nationaux « Transitons 2050 » par l'ADEME), le 21 juin (avec plusieurs rapports du soumis pour avis et/ou information par l'exécutif régional) et le 13 décembre 2022 (en format hybride avec la recrudescence du COVID).

**Le CESER a transmis plusieurs rapports au cours de l'année 2022 dont**

- « *La formation tout au long de la vie : levier de développement pour les territoires et leurs actifs ?* »
- « *Facteurs de réussite de la transition énergétique en Bourgogne-Franche-Comté* » adopté en séance plénière du 10 mai 2022 ;
- Et « *Transition, transformation, mutation : comment maintenir et développer l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté* » adopté en séance plénière du 21 juin 2022.

+ d'informations sur <http://www.ceser.bourgognefranche-comte.fr/fr>



## Sollicitations dans le cadre du dispositif régional ENVI

---

« **Espaces Nouveaux Villages Innovants** » ou ENVI est un dispositif du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui permet de financer des projets éligibles, publics ou associatifs, situés dans les communes de moins de 2 000 habitants (au lieu de 3 500 jusqu'en 2021).

En tant que membre du Comité Technique ENVI de la Région, le Président du Conseil de développement est régulièrement sollicité sur le territoire et cela a encore été le cas en 2022.

Exemples de projets financés en 2022 :

- Aménagement co-construit de l'aire Charles Touchet à LE TARTRE;
- Construction d'une cabane à livres dans le style architectural bressan à SAGY (par la coopérative de l'école) ;
- Avenir de la halte-garderie à CUISERY (fonctionnement et investissement).

+ d'informations sur <https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/380>



## Composition du Conseil de développement suite à l'application des nouveaux statuts adoptés le 12 octobre 2017

---

Les statuts en vigueur depuis l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2017 (enregistrés par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 25 octobre 2017) sont disponibles sur <https://www.pays-bresse-bourguignonne.com/presentation-pays-bresse/le-conseil-de-developpement> .

« (...) Conformément à la Loi NOTRe, le Conseil de développement est composé de représentants de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Il est composé, au maximum, de 40 membres répartis comme suit :

<b>Milieux</b>	<b>Nombre maximum de membres</b>
<i>Economiques (institutionnels, organisations syndicales, industries, artisanat, commerces, services, agriculture et tourisme)</i>	10
<i>sociaux</i>	5
<i>culturels</i>	5
<i>éducatifs</i>	5
<i>scientifiques</i>	5
<i>environnementaux</i>	5
<i>associatifs</i>	5

(...) »

**26 membres et 14 places vacantes identifiés suite à l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2022**

**Milieux économiques : 10 membres dont 2 places vacantes**

- Alain THOUVENOT (CCI)
- Franck BOULAY (ELAN GAGNANT)
- Anton ANDERMATT (FDSEA)
- Claude GIROD (Confédération Paysanne)
- Emmanuel GARCIA-PIQUERAS (Bresse Initiative)
- Jean-Claude BUGAUD (élevage)
- Alexandre CAUCHY (maraîchage)
- Samuel CHANUSSOT (agriculteur à RATTE)

**Milieux sociaux : 5 membres**

- Thierry LOPES (Mission Mobilité)
- Nadine DIOT (ADMR)
- Isabelle PAQUELIER-BARTUEL (EHPAD)
- Gérard BURTIN (Mutualité française)
- Patrick VARLOT (Hôpital local)

**Milieux culturels : 5 membres (avec le remplacement d'Alain CORDIER)**

- **Gilbert FAVIER (Ecomusée)**
- Denis JUHE (Grange Rouge)
- André MASSOT (Associations historiques)
- Annick TRUCHOT-BERTHET (Bibliothèques)
- Alain TRONTIN (Radio Bresse)

**Milieux éducatifs : 5 membres dont 3 places vacantes (suite au renoncement d'Anne FUMAZ)**

- Thérèse FAUVEAUX (Enseignement agricole)
- Olivier MORIN (consultant organismes de formation)

**Milieux scientifiques : 5 membres dont 4 places vacantes**

- Annie BLETON-RUGET (Conseil scientifique Ecomusée)

**Milieux environnementaux : 5 membres dont 3 places vacantes (suite au départ de Jean-Paul VERGUET)**

- Christian GUILLOT (FNE 71)
- Eric BLANC (Déchets)

**Milieux associatifs : 5 membres dont 2 places vacantes**

- Emilie VINCK (hors temps scolaire)
- Fabrice TERRIER (SOS TER de Bresse)
- **Marie DEJEAN (APFOS)**